

AU PIED DE LA CASCADE
Numéro 33 – JANVIER 2022



BONNE ANNEE 2022

LES VŒUX DU MAIRE

A l'occasion de cette Nouvelle Année, je tiens à vous présenter, en mon nom personnel et au nom de la Municipalité, tous nos Vœux de Bonne et Heureuse Année 2022 pour vous et tous ceux qui vous sont chers.

L'année 2021 a semblé une répétition de l'Année 2020 avec l'évolution de la pandémie, l'annulation de toutes les manifestations et l'absence de convivialité qui en découle.

Malgré tout, la Municipalité a continué à aller de l'avant et nous avons pu réaliser un certain nombre de travaux :

Voirie : Route de Fontaine Melon
Solde Route Forestière du Bois de Serre



Cimetière : Mise en place d'un ossuaire et caveau provisoire
Réfection d'une partie du mur

Bâtiments communaux : Diverses menuiseries
Rénovation d'un logement locatif.

Salle des fêtes :

- Installation défibrillateur
- Rideaux et stores
- Ecran
- Remplacement chauffe- eau
- Travaux de peinture

Ecole : Achat de tables et chaises

Commune : Achat panneaux électoraux et indicatifs hameaux.



Prévisions 2022 :

Eau : Installation de deux compteurs de section et télégestion
Remise à neuf installation surpresseur Fontaine Melon
Finalisation acquisition des terrains à la source du Grand Vernet
Projet de raccordement Hameau des Ichards

Logements : Isolation logements Presbytère et allée - cour
Rambarde parking
Velux à changer



Salle des fêtes : Réfection éclairage

Ecole : Sous - plafond préau

Eglise : Réparation œil de bœuf
Consolidation vitrail coté route

Les crédits voirie seront reportés sur 2023 afin de pouvoir exécuter un plus grand linéaire.

EVOLUTION DE LA COMMUNE EN 2021 :

Recensement INSEE : 181 habitants permanents + 83 résidences secondaires

Nous avons déploré deux décès au cours de l'année 2021. Pas de naissances. Heureusement une naissance à Fontaine Melon dès le 2 Janvier 2022.

Notre école se porte bien. A la rentrée de Septembre une garderie a été mise en place et est assurée par l'Atsem ce qui a permis d'enregistrer les inscriptions de nouveaux enfants.

L'effectif est en hausse et est actuellement de 11 enfants. 15 enfants sont prévus à la rentrée ce qui nous conforte pour le maintien de notre école.

La vie des associations

26 Novembre Assemblée Générale de l'Association de sauvegarde du patrimoine :

Cela fait 10 ans que l'association existe. Jacqueline Quatrain, présidente, remercie toutes les personnes qui participent activement aux différentes activités de l'association tant par leur présence que par leur investissement.

Vu la situation de crise sanitaire qui s'est prolongée en 2021, l'association n'a pas organisé de manifestations, seuls quelques travaux ont été réalisés :

- Décors de Noël réalisés avec les enfants de l'école maternelle.
- Mise en place des panneaux sur les ponts de la commune.
- Réparation du banc à Lavault.
- Fleurissement du village au printemps et à l'automne.

Rapport financier 2021 : le solde au 26 novembre 2021 était de 5 823.27€.

Projets 2022 :

La présidente présente les projets envisagés pour 2022 :

- Participation à une manifestation le 19, 20 Mars prochain : épreuve sportive organisée par l'association « Run Amazones, courir sa vie » ; accueil des participants à l'étape de Gouloux.
- Conférence de Stéphane Gadrey en février / Mars
- Randonnée au mois de Juin ?
- Aménagements divers.

La vie de l'école

2 Septembre – Rentrée des classes.

Jean-Michel LEFEVRE et Céline CHAUMIEN ont accueilli cette année 10 élèves répartis entre les très petites sections de maternelle et le CP. Tous ont eu plaisir à reprendre le chemin de l'école. Un nouvel élève est arrivé à la rentrée de janvier.





Une garderie, financée par la municipalité et animée par Céline Chaumien, est mise en place de 8h à 8h40 ainsi que de 16h20 à 17h30.

Mme Virginie SPARTA, nouvelle inspectrice de l'éducation nationale nommée à Château-Chinon, est venue visiter notre école.

L'école de Saint Brisson est toujours déplacée à Montsauche pour les élèves des cours élémentaires et cours moyens du RPI (4 enfants).

Sortie au Parc de l'Auxois.

Au mois d'octobre, les enfants se sont rendus au Parc de l'Auxois.



Sortie au centre équestre au Domaine du Bois du Loup à Saint-Agnan.

Un vendredi par mois, les enfants se rendent au centre équestre.



Au programme, prendre soin et monter les poneys, s'initier à la voltige.

Les prochaines séances auront lieu les vendredis 4 février, 4 mars, 1^{er} avril, 6 mai et 3 juin.

17 décembre 2021 : Noël des enfants.

Après avoir confectionné des sablés et truffes en chocolat, les enfants ont assisté à un spectacle de magie présenté par le cirque Rikiki. Avant l'arrivée du Père Noël, les élèves ont chanté Noël.

Merci aux parents, enseignants, élus, à Lucie et au CIRQUE RIKIKI pour leur participation active afin que ce moment convivial ait pu avoir lieu.



Demande de vélos pour l'école : Avec l'augmentation d'effectif, les enfants ont besoin de vélos. Si vous avez des petits vélos inutilisés, même cassés, dont vous voulez vous séparer, vous pouvez nous les apporter à la mairie. Nous les ferons réparer et ainsi ils repartiront pour une nouvelle vie à l'école. Merci pour eux !

La vie de la commune

4 Septembre – Messe et Procession de la Nativité.



Samedi 4 septembre une messe a été célébrée en présence d'une vingtaine de personnes. Elle a été précédée par la procession de la Nativité (Sainte patronne du Village).

En raison de la pandémie, la fête de la Septembre a été annulée.

Souhaitons que l'année 2022 sera plus favorable aux diverses manifestations.

11 novembre – Commémoration

Le conseil municipal s'est rassemblé au Monument aux Morts.

Madame le Maire a prononcé l'allocation de la Ministre des Armées suivi de l'hommage rendu aux Morts pour la France en opérations extérieures. Après le dépôt de gerbe et l'Appel Aux Morts de la Commune, les cloches ont sonné pour marquer ce moment solennel.



Les travaux du week-end :

Dimanche 7 novembre, des bénévoles sont venus nettoyer la cour de l'école pour la rentrée des enfants.



Infos pratiques

- **Permanence des Finances Publiques** au Centre social les vendredis de 9h à 12h et de 13h30 à 16h.
Renseignements au 03 86 84 52 52.
 - **Demande de bénévoles pour l'école** : Afin de suppléer aux absences éventuelles de l'ATSEM (maladie, enfant malade, formation), nous recherchons des personnes bénévoles pour nous aider à effectuer le remplacement. Les personnes intéressées sont priées de se faire connaître à la mairie.
 - **Elections 2022** : vous pouvez vous inscrire sur les listes électorales jusqu'au 4 mars soit par internet soit à la mairie.
- Elections présidentielles : 10 et 24 avril 2022,
 - Elections législatives : 12 et 19 juin 2022.
- Les bureaux de vote seront maintenus à la salle des fêtes.
- **Gendarmerie** : les services de la gendarmerie nous informent de la mise en place des dispositifs suivants :
 - Opération tranquillité vacances : patrouille de surveillance sur demande à la gendarmerie,
 - Opération tranquillité sénior : une situation particulière peut être signalée à la gendarmerie, en cas d'urgence composez le 17 ou le 112.
 - **Dématérialisation de l'urbanisme** : prochainement les demandes d'autorisation d'urbanisme pourront se faire sous forme électronique. La mairie reste à votre disposition pour tout renseignement.

- **Accompagnement aux démarches administratives :**

Vous avez besoin d'être accompagné pour effectuer vos démarches administratives ?

Une permanence sera ouverte à la mairie de Gouloux les lundis matin des semaines paires de 9H à 12h (sauf période de vacances scolaires). Ce service est proposé par une personne bénévole du village.

Les ouvertures de cette permanence seront les suivantes :

Lundi 7 février de 9H à 12H

Lundi 7 Mars de 9H à 12H

Lundi 21 Mars de 9H à 12H

Lundi 04 Avril de 9H à 12H

À la mairie de GOULOUX et à domicile si les personnes ne peuvent pas se déplacer (dans un rayon de 5km autour du village). Un RDV devra être établi au préalable.

Qui peut venir ?

Toutes les personnes en situation de difficultés face aux démarches administratives

Pour quels services ?

CAF, CPAM, MSA, Pôle emploi, URSSAF (paie - emploi), Conseil départemental (RSA) et conseil général, centre des impôts, aides gouvernementales

Pour quoi faire ?

- répondre aux demandes des administrations via internet ou par courrier
- faire des réclamations ou demander des précisions sur sa situation
- effectuer des demandes de retraite, d'aides sociales, médicales, bourses scolaires, d'études supérieures ou autres
- ranger, trier, classer ses documents administratifs
- mettre à jour ses dossiers administratifs via internet
- ou tout autres demandes nécessitant une mise en œuvre administrative : demande d'aide au permis de conduire, demande d'aide à la garde d'enfant, aide à la transition écologique...

Ce service est proposé par une bénévole du village, il ne se substitue pas aux travailleurs sociaux. Il n'y a aucune assurance de résultats ni une quelconque responsabilité quant aux démarches engagées.

L'objectif de cette proposition est d'offrir un accompagnement aux démarches administratives afin de trouver une solution ou parfois le bon interlocuteur.

Aujourd'hui, nous sommes tous privilegiés d'habiter à la campagne cependant nous remarquons que les centres administratifs, les services sont concentrés dans les villes.

Ce relais pourrait permettre de réduire l'écart et rétablir un équilibre sur notre territoire.

- **Dépôts sauvages dans les forêts :** Une fois de plus nous avons constaté un dépôt de laine de verre jeté dans un chemin communal. Cet acte est inadmissible et a fait l'objet d'une déclaration à la gendarmerie.



- Nouvelles consignes de tri :



AVEC GOUPITRI LE TRI SE SIMPLIFIE.

Au 1^{er} JANVIER

LE TRI SE SIMPLIFIE ET PERMET DE RECYCLER ENCORE PLUS !



LES PETITS NOUVEAUX
Les autres emballages : pots de yaourt, films plastiques, sacs plastiques, barquettes alimentaires, paquets de chips, sachets, capsules de café, etc.

LE PAPIER
Les papiers journaux, magazines, publicités et prospectus, courriers, cahiers, livres, enveloppes, etc.

Les briques, cartonnets, bouteilles, bidons et flacons plastiques et métalliques

L'ensemble de vos **EMBALLAGES PLASTIQUES, CARTONNETTES ET PAPIERS** iront dans le **SAC JAUNE** !

MAIS ALORS QU'EST CE QU'IL RESTE DANS LE SAC ROSE ?

Tout ce qui ne se recycle pas : les produits d'hygiène (couches, lingettes, cotons) mais aussi les plastiques qui ne sont pas des emballages, les masques, gants, sacs d'aspirateurs ou litières, petits jouets en plastique cassés, etc.

CE QUI NE CHANGE PAS

Aucun changement du côté du **sac bio-déchets** et du **verre** !



©ITEO | Tous les emballages et les papiers se trient.



Retrouvez les nouvelles consignes et les calendriers de collecte sur www.ccmorvan.fr

Des questions sur ce changement ?
✉ dechets@ccmorvan.fr ☎ 06.45.55.42.47

Plus d'infos :
🌐 www.goupitri.fr 📱 Goupitri

Etat civil



Naissance :

Bienvenue à Tissaya MARCHAND, née le 2 janvier 2022. Félicitations à ses parents, Adeline Gadrey et Anthony Marchand.

Mariage et baptêmes civils :

Samedi 4 septembre 2021, Emmanuelle Michot et François De Carvalho se sont dit « oui » à la mairie en présence de leurs deux filles Lina et Inès, leurs familles et amis.

Lina et Inès ont été baptisées civilement le même jour.

Félicitations à la famille !



LE HETRE REMARQUABLE DU PONT DE LA RACINE



Avec ses 6,80 mètres de circonférence, près de 34 mètres de hauteur et certainement plus de 300 ans, ce géant a connu la Révolution française, le XIX e siècle et les deux Guerres mondiales.

Cet arbre magnifique n'a pas résisté au poids de la neige de Novembre.